

Panorama français des gaz à effet de serre

ÉMISSIONS DE GES EN FRANCE EN 2020 ET 2021

En Mt CO₂ éq

Source	Années	CO ₂	CH ₄	N ₂ O	Gaz fluorés	Total
Utilisation d'énergie	1990	351,4	12,4	3,4	0,0	367,3
	2020	259,2	2,1	3,4	0,0	264,7
Procédés industriels	1990	42,9	0,2	23,8	11,8	78,7
	2020	26,8	0,1	0,7	12,6	40,2
Agriculture	1990	1,9	42,2	36,7	0,0	80,8
	2020	1,9	37,0	31,5	0,0	70,4
Déchets	1990	2,2	14,3	0,8	0,0	17,3
	2020	1,6	15,5	0,6	0,0	17,7
Total hors UTCATF	1990	398,4	69,2	64,7	11,8	544,1
	2020	289,4	54,6	36,3	12,6	393,0
	2021	315,4	54,6	36,6	11,6	418,2
UTCATF	1990	- 28,1	0,9	3,2	0,0	- 24,0
	2020	- 18,0	1,1	2,9	0,0	- 14,0
Total	1990	370,3	70,1	68,0	11,8	520,1
	2020	271,4	55,7	39,1	12,6	379,0
	2021	297,6	55,8	39,4	11,6	404,4

Note : les données 2021 sont une estimation préliminaire.

Champ : sauf mention contraire, dans l'ensemble de ce document, les émissions en « France » correspondent au périmètre du Protocole de Kyoto : métropole et outre-mer inclus dans l'UE (Guadeloupe, Guyane, La Réunion, Martinique, Mayotte et Saint-Martin).

Source : Citepa, 2022

En 2020, les émissions de GES sur le territoire français, hors UTCATF, représentent 393 Mt CO₂ éq, dont 73,6 % sont du CO₂ et 13,9 % du méthane (CH₄). Elles sont en baisse de 9,6 % par rapport à 2019 et ont diminué de 27,8 % par rapport à 1990.

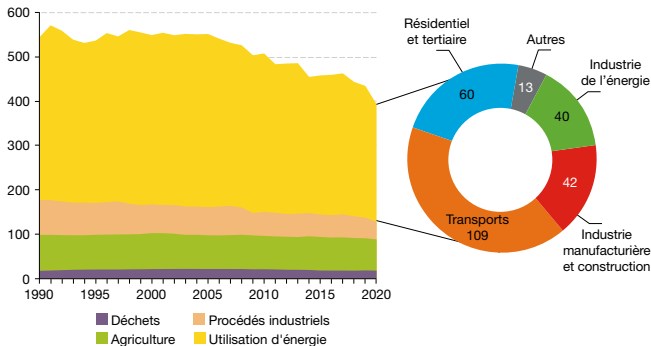
Comme dans l'ensemble de l'Union européenne, l'utilisation d'énergie est la première source d'émissions de GES en France : cela représente 265 Mt CO₂ en 2020, soit 67,4 % du total national. Elle est suivie par l'agriculture (17,9 %), dont la part est plus élevée que dans le reste de l'UE, et les procédés industriels (10,2 %).

En 2021, selon une estimation préliminaire, les émissions de GES rebondiraient de 6,4 % et s'inscriraient en baisse de 23,2 % par rapport à 1990.

partie 3 : quelles sont les quantités de gaz à effet de serre émises en Europe et en France ?

RÉPARTITION PAR SOURCE DES ÉMISSIONS DE GES EN FRANCE ENTRE 1990 ET 2020

En Mt CO₂ éq



Source : AEE, 2022

La France se distingue de l'UE par sa faible part d'émissions provenant de l'industrie de l'énergie (10,3 % du total national hors UTCATF en 2020), en raison du poids important du nucléaire dans la production d'électricité. L'usage des transports est ainsi le premier secteur émetteur en 2020, avec 109 Mt CO₂ éq, soit 27,9 % du total.

En 2020, les émissions totales, hors UTCATF, ont diminué de 9,6 %. La baisse est particulièrement importante dans le secteur des transports (- 16,9 %), le secteur des procédés industriels (- 13,7 %) et le secteur de l'industrie de l'énergie (- 11,0 %), très affectés par le ralentissement de l'activité et la limitation des déplacements.

Sur le plus long terme, la baisse des émissions liées à l'utilisation de l'énergie est la plus marquée dans l'industrie de l'énergie (- 47,9 % par rapport à 1990) et dans les procédés industriels (- 49,0 %). Les émissions liées à l'utilisation des transports, jusqu'à présent en hausse par rapport à 1990, baissent exceptionnellement en 2020 (- 10 % par rapport à 1990), dans le contexte de la crise sanitaire (voir partie 4).